



Périgueux

# Conseil d'administration

20 janvier 2026

Association Régionale des FDAAPPMA de Nouvelle-Aquitaine  
[www.peche-nouvelle-aquitaine.org](http://www.peche-nouvelle-aquitaine.org)





The background image shows a white plate with a collection of seaweed and small, dark, branching organisms, likely a type of coral or anemone, scattered across its surface. The organisms are dark brown or black, contrasting with the white plate. The text is overlaid on this image.

# M LLO... D VIE

*Regards sur la biodiversité aquatique*





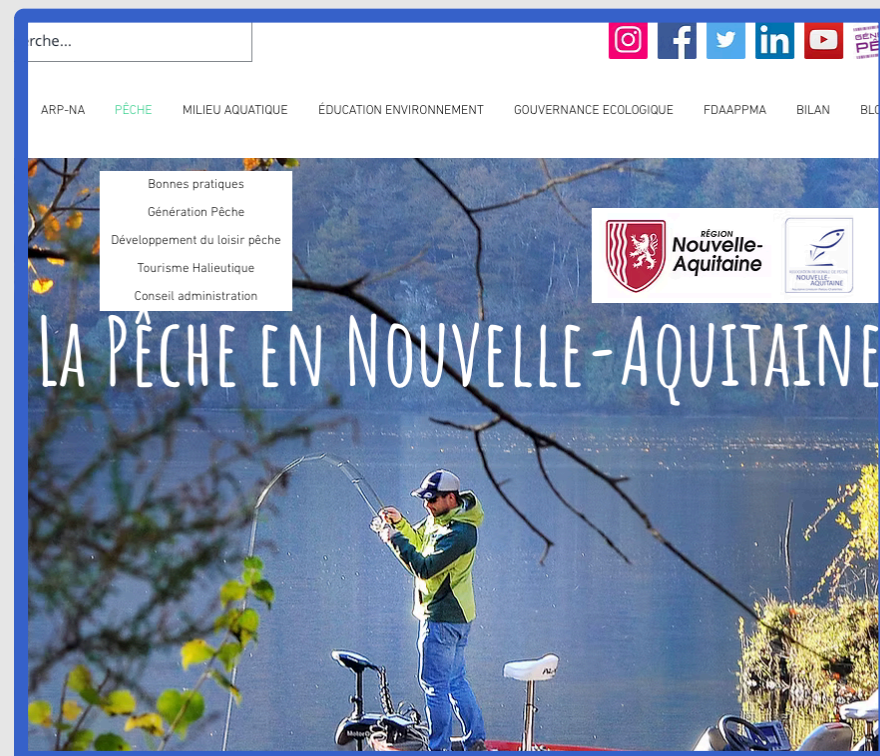
# Ordre du jour

- 01 **Approbation du P.V. du CA du 5 novembre 2025**
- 02 **Point FNPF**
- 03 **Point budgétaire**
- 04 **Point Région, subventions 2026**
- 05 **Point ressources humaines**
- 06 **Choix du lieu et de la date des finales régionales JFT**
- 07 **Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine 2026**
- 08 **Journée des directeurs ARP-NA - date et lieu**
- 09 **Logiciel P.V. garderie**
- 10 **Communication : campagne Sud-Ouest et ouverture / autres propositions**
- 11 **Développement : Décathlon Fishing / MyFFPS FishandYou/Coupe régionale**
- 12 **Offre achat groupé d'électricité FD64**
- 13 **Divers: vassivière, stratégie, acquisition foncière**

01

# Approbation du P.V. du C.A du 5 novembre 2025

Documents de travail et comptes-rendus consultables sur  
l'espace ressources : Conseil d'administration > Espace  
statutaire



Mot de passe : arpna12AR



en cours de redaction  
Conseil  
d'administration

Périgueux





- Actualités FNPF
- Assises nationales du loisir pêche
- Placement sur les cartes 2025
- Réforme AR > FR :  
quelles avancées ?
- Poids socio-économique national

Tableau de bord sur la saison

| Produit<br>Nouvelle-Aquitaine                  | Saison 2024 | Saison 2025 | Evolution sur l'année |         |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|-----------------------|---------|
|                                                | Nombre      | Nombre      | Nombre                | %       |
| Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2025 | 11 422      | 11 540      | +118                  | +1.03%  |
| Carte Personne majeure                         | 41 189      | 42 349      | +1 160                | +2.82%  |
| Carte interfédérale Personne majeure CHI 2025  | 53 381      | 53 941      | +560                  | +1.05%  |
| Carte Personne majeure – Offre d’automne       | 2 030       | 2 202       | +172                  | +8.47%  |
| Sous-Total des cartes Personne Majeure         | 108 022     | 110 032     | +2 010                | +1.86%  |
| Carte Découverte Femme                         | 7 677       | 7 731       | +54                   | +0.70%  |
| Carte Personne mineure                         | 21 402      | 22 129      | +727                  | +3.40%  |
| Carte Découverte -12 ans                       | 27 674      | 28 723      | +1 049                | +3.79%  |
| Carte Hebdomadaire                             | 8 285       | 8 283       | -2                    | -0.02%  |
| Carte Journalière                              | 28 262      | 29 689      | +1 427                | +5.05%  |
| Carte Membre PAEF Majeure                      | 1 514       | 1 421       | -93                   | -6.14%  |
| Carte Membre PAEF Mineure                      | 29          | 31          | +2                    | +6.90%  |
| Total Cartes de Pêche                          | 202 865     | 208 039     | +5 174                | +2.55%  |
| Option Club Halieutique Interdépartemental     | 802         | 846         | +44                   | +5.49%  |
| Option Entente Halieutique du Grand Ouest      | 115         | 108         | -7                    | -6.09%  |
| Autres options                                 | 3 010       | 2 590       | -420                  | -13.95% |
| Total cartes de pêche + options                | 206 792     | 211 583     | +4 791                | +2.32%  |



03

## Point budgétaire



- Le Conseil d'administration arrête les comptes au 31 décembre 2025
- Cabinet Amétis le 3 février 2026 > établissement du bilan
- Vérificateurs aux comptes > 19 mars 2026
- Commissaire aux comptes > Février / mars 2026
- Assemblée Générale Ordinaire annuelle : 31 mars 2026 (Corrèze) :  
approbation ou redressement des comptes et adoption du budget prévisionnel et du programme d'activité





**10 années déjà passées ensemble.**

**Pour cette nouvelle année, si particulière,  
la Région Nouvelle-Aquitaine vous présente tous ses  
vœux de bonheur, de réussite et de santé.**

Il y a 10 ans, la Région Nouvelle-Aquitaine voyait le jour. 10 ans au service des Néo-Aquitains.

10 années au cours desquelles nous avons, ensemble, surmonté les crises : Covid, guerre en Ukraine et toutes ses conséquences économiques et sociales jusque sur notre territoire, incendies inédits au cœur de nos massifs forestiers... A chaque instant la Région a su faire face.

10 années à prendre soin et protéger : les plus jeunes comme les plus fragiles, de l'aide aux devoirs à la mise en place progressive d'une tarification solidaire dans les cantines, en passant par la formation professionnelle et le retour à l'emploi, mais également en soutenant la silver économie et toutes les recherches sur les maladies du vieillissement.

10 ans à anticiper. Anticiper les conséquences du changement climatique et notre nécessaire adaptation, avec en point d'orgue notre feuille de route Néo Terra.

10 années à accompagner toutes les entreprises, toutes les associations, tous les agriculteurs dans l'installation, la modernisation, l'adaptation de leur outil professionnel, mais aussi dans l'accompagnement des salariés.

10 ans au service des territoires, main dans la main avec les élus locaux, pour accompagner la revitalisation des centre-bourgs, les mobilités, l'accès aux soins et à la santé, mais également au sport, à la culture...

10 années, enfin, à participer au rayonnement de notre si belle région, que ce soit en matière de culture, de tourisme ou encore de patrimoine.

Pour cette nouvelle année, regardons vers les 10 prochaines années que nous passerons ensemble à poursuivre la construction et le développement de la Nouvelle-Aquitaine.



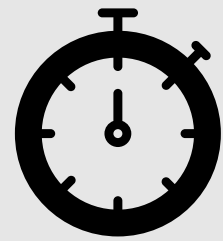
**Création de l'ARP-NA : 2016 dix ans déjà !**



Voeux du Président :  
Mardi 20 janvier (87)  
jeudi 22 janvier 2026 (33)



## Subventions



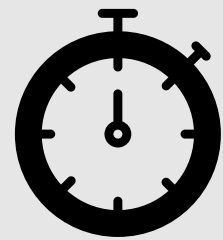
En attente des versements 2023

Axe A, Axe B      Axe C : soldé



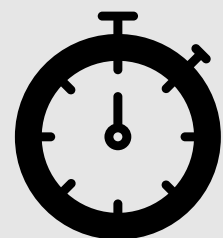
Dossiers 2024 à solder : transmission des dossiers par les FD

Axe A, Axe B      Axe C : soldé



En attente des avances 2025

Axe A, Axe B, Axe C



Dépôt des dossiers 2026 : quelles consignes ?

Axe A, Axe B, Axe C



05

# Point ressources humaines

2ème salarié

cotisations à 1,5% des CPMA

22K

+

ré-internalisation  
communication

10K

+

WEBPDGP pris en charge par  
les FD

15k

= 47 K€ = 1 ETP

Envoi offre d'emploi  
SNSAPL dès demain  
si validation

CDI

Périgueux

Profil développement / chargé de communication

Prise de poste : dès mars 2026

Communication  
régionale

supports de com

Visuels, vidéos

Newsletter

Campagnes ouvertures

Création de contenus

Accompagner les FD

+ Appui admin

Développement loisir  
pêche

JFT

Compétitions  
régionales

Float-tour

Événementiel (salons,  
foires...)



## Finales régionales 2026

- Samedi 13 juin 2026 ?
- Département des Deux-Sèvres (79) ?
- Un salarié AR supplémentaire
- Informer les clubs sportifs
- Laurent ALARY FFPS est prévenu
- Participation des fédérations pour l'organisation (1 animateur min)
- Transmission des finalistes départementaux







- du 22 au 28 mai 2026
- Bordeaux (Foire internationale)
- en intérieur
- FDC présente
- Un salarié AR supplémentaire
- Planning à remplir en flashant le QR code









# Logiciel P.V. garderie

- Déploiement dès aujourd'hui du logiciel
- Transmission d'une adresse mail d'un responsable départemental :  
exemple : m.david@federation-peche87.com pour la Haute-Vienne

## Nouvelle application de saisie des PV

### Saisie des PV

Définition des textes de loi, des infractions et constatations. Formulaire complet de création de PV avec génération du PDF.

### Refonte complète

Interface moderne, performance améliorée, sécurité renforcée pour une utilisation fluide et fiable.

### Multi-fédérations

Accès déployé à l'ensemble des fédérations régionales, avec cloisonnement intelligent des données.

### Gestion avancée des utilisateurs

Nouveau système robuste, compatible 2FA et pensé pour une administration simplifiée.





# Communication : campagne Sud-Ouest et ouverture / autres propositions

## Proposition Sud-Ouest :

Une page entière commune publiée sur l'ensemble des éditions.

- Un message unique incluant un repiquage (logos et coordonnées) pour chaque fédération départementale, afin de souligner votre regroupement et votre ancrage territorial.

Côté budget, vous trouverez en pièce jointe le montage financier mis en place l'année dernière. Nous pouvons le reconduire ou opter pour cette page commune avec la répartition suivante :

- Fédérations départementales : 5 850 € HT au total (650 € HT pour le 16, 17, 24, 40, 47 et 1 200 € HT pour le 33 et le 64).
- Fédération régionale : maintien à 4 800 € HT, comme en 2025.

Nous financerons la globalité du supplément avec des annonceurs supplémentaires locaux, type articles de pêche ou collectivités territoriales.

Que pensez-vous de cette approche ?

Attention la ligne éditoriale est en cours de rédaction et non actualisée dans le document de présentation.

SUD OUEST PUBLICITÉ

**234 469 exemplaires**

Supplément de 8 pages, le **3 mars**,  
en toutes éditions (16/17/24/33/40/47/64)  
Contenu éditorial en partie départementalisé,  
publicité départementalisée



SUD  
OUEST

DORDOGNE  
LIBRE

La République  
des Pyrénées

L'ÉCLAIR  
PYRÉNÉES

Charente  
Libre



# II Développement : Décathlon Fishing / MyFFPS / FishandYou/Coupe régionale





# Offre achat groupé d'électricité FD64

FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
Etablissement d'utilité publique (art. L 434-4 du code de l'environnement), agréé le 14 avril 1978 au titre de  
l'art. 10 de la loi du 10 juillet 1974 sur la Protection de la Nature et depuis le 17 décembre 2012 au titre de la  
Protection de l'Environnement



François CHENEL,  
Président de la Fédération de Pêche  
à

Monsieur Claude Roustan,  
Président de la Fédération Nationale de Pêche en  
France (F.N.P.F),

Monsieur Labrousse,  
Président de l'ARP-NA,

Monsieur Molinié Jean-Louis,  
Président de l'UFBAG,

PAU, le 14 octobre 2025

Nos réf. : FC/N°294

Dossier suivi par MM. CHENEL ET BARRABES

ligne : 05 59 84 98 50

Objet : **Achats groupés d'électricité**

Monsieur le Président,

L'électricité est l'énergie la plus utilisée par les particuliers comme par les entreprises.

Depuis 2007, le tarif réglementé de vente a connu une évolution historique (voir tableau ci-joint).

Aujourd'hui, il est possible de changer d'opérateur afin d'obtenir une meilleure offre de prix — ce que font déjà de nombreux particuliers. Une autre option intéressante consiste à participer à des **achats groupés d'énergie**, qui permettent, selon la revue *INFO*, une **réduction pouvant aller de 15 % à 20 %** en fonction du nombre de participants.

Ces achats groupés impliquent une démarche en **quatre étapes** :

1. **Phase de préinscription :**

L'organisateur présente les détails de l'opération ainsi que la date à laquelle les conditions d'achat seront précisées.

2. **Inscription des consommateurs intéressés :**

Ceux-ci s'inscrivent pendant une période donnée, sans engagement initial. L'organisme négocie ensuite avec les fournisseurs et sélectionne celui qui propose les meilleures conditions de vente selon les critères définis.

FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
Etablissement d'utilité publique (art. L 434-4 du code de l'environnement), agréé le 14 avril 1978 au titre de  
l'art. 10 de la loi du 10 juillet 1974 sur la Protection de la Nature et depuis le 17 décembre 2012 au titre de la  
Protection de l'Environnement

3. **Confirmation de l'intérêt pour l'offre proposée :**

Les consommateurs peuvent accepter ou refuser l'offre. Dans certains cas, il est également possible de souscrire à une offre d'achat groupé sans s'être préalablement inscrit.

4. **Signature et transfert :**

Après la signature en ligne, le fournisseur choisi se charge des démarches administratives. Les nouveaux clients reçoivent ensuite une facture de résiliation de leur ancien fournisseur.

Il conviendra naturellement d'être **vigilant lors de la période de préinscription**, afin de garantir la préservation des droits des consommateurs.

Dans chaque département existe une Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique. L'idée serait de **se regrouper au niveau régional ou national**, afin que les Fédérations puissent bénéficier d'une baisse du coût de l'électricité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président de la Fédération de pêche

Le 1er Vice-Président de la Fédération de pêche

François CHENEL

Alain BARRABES

## Évolution historique du tarif réglementé de vente (TRV)

En pourcentages, l'augmentation du prix du kWh pour un client au tarif Bleu résidentiel depuis l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité le 1<sup>er</sup> juillet 2007\*.

| Date                          | Variations en %                              |
|-------------------------------|----------------------------------------------|
| 16 août 2007                  | +1,1 %<br>(0,0787 €/kWh HT)**                |
| 16 août 2008                  | +2 %                                         |
| 15 août 2009                  | +1,9 %                                       |
| 15 août 2010                  | +3 %                                         |
| 1 <sup>er</sup> juillet 2011  | +1,7 %                                       |
| 23 juillet 2012               | +2 %                                         |
| 1 <sup>er</sup> août 2013     | +5 %                                         |
| 1 <sup>er</sup> novembre 2014 | +2,5 %                                       |
| 1 <sup>er</sup> août 2015     | +2,5 %                                       |
| 1 <sup>er</sup> août 2016     | -0,5 %                                       |
| 1 <sup>er</sup> août 2017     | +1,7 %                                       |
| 1 <sup>er</sup> février 2018  | +0,7 %                                       |
| 1 <sup>er</sup> août 2018     | -0,5 %                                       |
| 1 <sup>er</sup> juin 2019     | +7,7 %                                       |
| 1 <sup>er</sup> août 2019     | +1,49 %                                      |
| 1 <sup>er</sup> février 2020  | +3 %                                         |
| 1 <sup>er</sup> août 2020     | +1,82 %                                      |
| 1 <sup>er</sup> février 2021  | +1,93 %                                      |
| 1 <sup>er</sup> août 2021     | +0,48 %                                      |
| 1 <sup>er</sup> février 2022  | +4 %                                         |
| 1 <sup>er</sup> février 2023  | +15 %                                        |
| 1 <sup>er</sup> août 2023     | +10 %                                        |
| 1 <sup>er</sup> février 2024  | +0,18 %                                      |
| 1 <sup>er</sup> février 2025  | -22,61 %                                     |
| 1 <sup>er</sup> août 2025     | -1,27 %<br>(0,1327 € HT et 0,1952 € TTC/kWh) |

\* Évolution basée sur le prix du kWh hors taxe et sans abonnement.  
Source CRE, 29 juillet 2025. \*\* EDF.



*Film chaîne alimentaire avec l'UFBAG*

*FAUNA et ARBNA*

*Reels - vidéos courtes*

*Vassivière*

*Stratégie acquisition foncière*

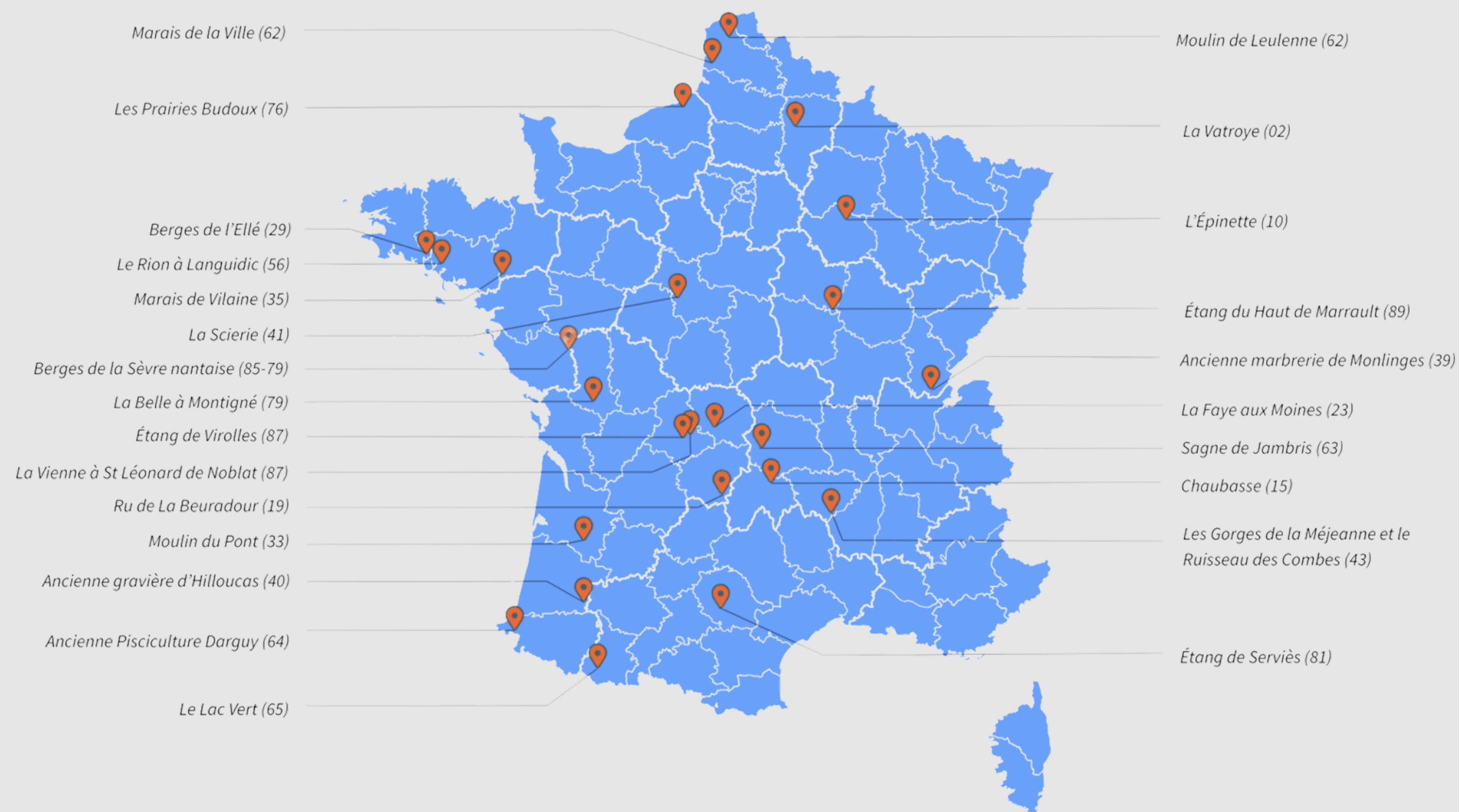




# Acquisition foncière



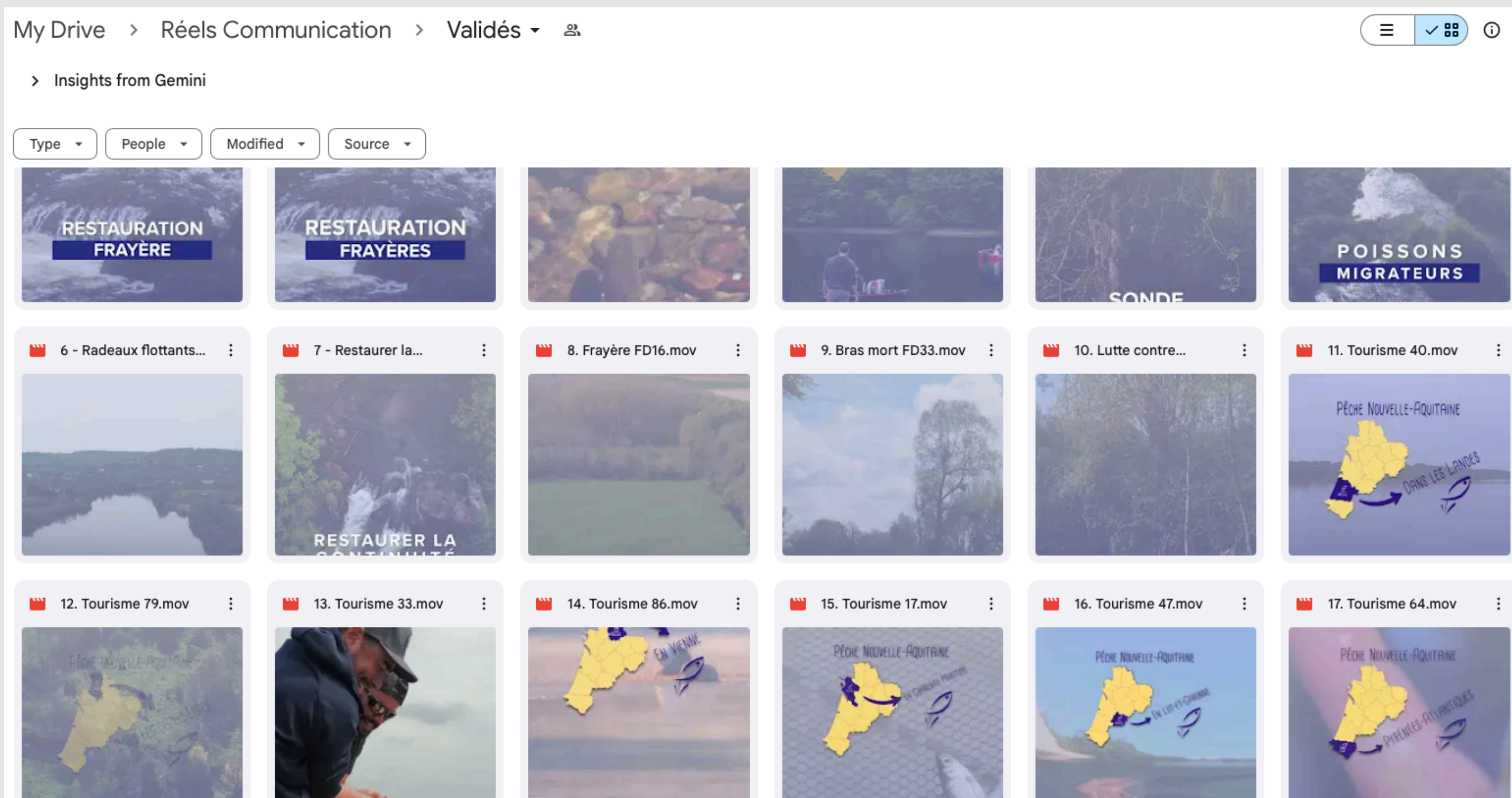
- Agences de l'eau et SAFER / FNSAFER :
- Échelle nationale / régionale / bassin versant / départementale
- Création et pilotage d'une stratégie foncière





Reels : mis à disposition de toutes les FDAAPPMA de Nouvelle-Aquitaine

Sur Instagram, Facebook, TikTok etc., un « reel » ou une vidéo courte désigne un format vertical, très court (quelques secondes à 1 minute environ), pensé pour être consommé rapidement et partagé facilement







Question de la FDAAPPMA 40 : QUID de l'utilisation d'EOLAS en période d'élections ? N'est-on pas devant un cas d'inégalité de traitement des candidats ? Est-ce encadré ?

33



Une évolution réglementaire imposée par la DDTM33 concernant le silure qui va avoir lieu en Gironde d'ici fin janvier

une vidéo destinée à expliquer aux pêcheurs girondins la nouvelle réglementation concernant le silure à partir de 2026 dans le département.

Cette vidéo a pour objectif de dissiper les doutes et d'expliquer de manière claire ce qui va changer pour la pêche du silure sur les trois fleuves de Gironde et leurs affluents.

Cette vidéo ne sera diffusée qu'après la publication officielle de l'Arrêté, afin d'expliquer clairement la situation aux pêcheurs girondins.

Elle a été tournée en amont, pour être publiée rapidement, afin d'anticiper les polémiques qui enfleront inévitablement sur les réseaux sociaux une fois l'Arrêté publié. Elle vise également à clarifier la position de la FD33, en total accord avec sa DDTM.





Merci pour  
votre attention

